

# CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du 15 juin 2020*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Le Conseil Municipal de LANGÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick GARGAUD, Maire.

Présents : GARGAUD Patrick, COUTANT Bernadette, MAIGRET Max, MARAIS Aurélie, GAUTIER Marc, MARY Anaïs, ROBIN Thierry, ALLARD Virginie, PENISSARD Jean, JACQUELIN Jocelyne

Procurations : MASSON Jean-François à GARGAUD Patrick

Anaïs MARY est nommée *secrétaire de séance*

Le Conseil Municipal a délibéré sur les affaires suivantes :

**Personnel communal** : Le conseil a décidé de créer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour une durée de 4 mois, un emploi non permanent à temps non complet, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

**Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020** : Les taux d'impositions du foncier bâti et du foncier non bâti de 2019 ont été reconduits à l'identique pour 2020, à savoir : Foncier bâti : 16,70% - Foncier non bâti : 37,47 %. Compte tenu de la réforme de la fiscalité locale prévue par la loi des finances pour 2020, les taux communaux de la taxe d'habitation sont gelés en 2020 à hauteur des taux de 2019, ce qui conduit les communes à ne pas voter de taux de taxe d'habitation en 2020.

**Renouvellement de la commission communale des impôts directs** : Suite aux récentes élections municipales, une nouvelle commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Le conseil municipal a établi une liste de proposition de 24 personnes parmi lesquelles 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront désignés par le directeur départemental des finances publiques pour siéger au sein de cette commission.

*Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le 19 juin 2020

Le Maire,

Patrick GARGAUD